

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU vingt six juillet deux mille treize

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	13	12

Le 26 juillet 2013

à 19 heures, 30

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Bernard

HERTZOG

Présents :

M. Mm: FLACCUS. MARTIN. MATHIS. MULLER. OLEKSIUK. PIGANI. PIQUEMAL. WOLLJUNG  
GIRARD

Absents :

M. Mm : BIESEN pouvoir à Mr FLACCUS  
ZECH " Mr OLEKSIUK  
CAISSUTTI excusée

Secrétaire(s) de séance :

Joséphine PERRIN

Le Maire lit au Conseil Municipal le courrier que lui adresse le Président du Tennis Club de Silly-Sur-Nied, lequel évoque le mauvais état des deux courts de tennis, construits en 1985 et propose à la municipalité de retenir le devis de la Société MAESTRO de Bethemont-La-Forêt, avec pour objectif la régénération des deux courts.

Le Conseil Municipal, conscient de la dégradation progressive de cette structure communale, accepte que soit confiée à ladite Société, la régénération des courts pour un montant de 9502 euros H.T, soit 11364 euros T.T.C.

Il sollicite auprès du Président du Conseil général de la Moselle une subvention de 6651 euros, correspondant à 70% du montant H.T du devis, montant à prélever sur la dotation garantie de la commune et autorise le maire à signer tout document afférent à cette opération.

De même sollicite-t'il du Président du Conseil Général l'autorisation du démarrage anticipés des dits travaux.

et publication ou notification du

MAIRE,

HERTZOG  
BERNARD

Signature et cachet

